



**Guide de politiques des marchés de Delta 8.7**

ISBN : 978-92-808-6534-9

Copyright Université des Nations Unies, 2021. L'ensemble du contenu (texte, visualisations, graphiques), sauf indication contraire, est publié sous une licence Creative Commons Attribution-NonCommercialShareAlike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO). L'utilisation, la rediffusion et la citation de ce contenu sont autorisées sans autorisation préalable.

Citation suggérée : Delta 8.7, « Guide de politiques des marchés, » *Guides de politiques de Delta 8.7* (2021)

Ce Guide a été rédigé par le groupe de travail sur les marchés Delta 8.7 en tant que publication originale de Delta 8.7 : plateforme de connaissances de l'alliance 8.7. Delta 8.7 est financé par le Fonds d'innovation contre l'esclavage moderne (MSIF) du ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni. Cette publication a été produite indépendamment du ministère de l'Intérieur britannique et toutes les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne représentent pas le point de vue du gouvernement britannique.

Personnes impliquées dans la création du Guide de politiques des marchés de Delta 8.7 :

**Animateur de réunion :**



**Groupe de pilotage :**

- Urmila Bhoola, ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris ses causes et ses conséquences
- Dr. Charita L. Castro, directrice des affaires du travail, employée du gouvernement américain
- Morgan Flynn, responsable, Fonds d'innovation contre l'esclavage moderne du ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni
- Nick Grono, PDG, The Freedom Fund
- Jacqueline Joudo Larsen, criminologue et responsable de la recherche, Walk Free Initiative de la Minderoo Foundation
- Professeur Zoe Trodd, directrice, Rights Lab, University of Nottingham
- Thomas Wissing, chef de l'unité sensibilisation et partenariats du service des principes et droits fondamentaux au travail, organisation internationale du travail ; secrétariat de l'Alliance 8.7
- Bukeni Waruzi, directeur exécutif, Free the Slaves

**Président du groupe de travail :**

- Anna Pienaar, vice-présidente mondiale, affaires commerciales et gouvernementales, International Justice Mission

**Membres du groupe de travail :**

- Aziz Ahammout, directeur opérationnel, Human Resources Without Borders
- Dr. Georgios Antonopoulos, professeur, Teesside University
- Joha Braimah, directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest, Free the Slaves
- Paul Buckley, coordinateur régional, UN-ACT
- Mina Chiang, fondatrice et PDG, Humanity Research Consultancy
- Evelyn Contreras, assistante sociale, ministère du travail du Costa Rica
- Elise Gordon, analyste principale de la recherche, Walk Free
- Samantha Floyd MSSW, cofondatrice et directrice des opérations, Justice Consulting



- Matthew Friedman, PDG, The Mekong Club
- Hayley Gauntlett, directrice, QBL Consulting Ltd
- Eleanor Harry, directrice générale, HACE
- Dr. Renata Konrad, professeur associé, Worcester Polytechnic Institute
- Dr. Kayse Lee Maass, professeur adjoint d'ingénierie industrielle, Northeastern University
- Kilugala Mponeja Malimi, Nottingham University Business School, University of Nottingham
- Amy McGann, directrice de programme, Human Trafficking Search
- Dr. Om Prakash Mishra, commissaire adjoint de la police, police de Delhi, Inde
- Nicole Munns, directrice du changement systémique international, Justice and Care
- Valiant Richey, représentant spécial et coordinateur pour la lutte contre la traite des êtres humains, organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
- Esmirna Sánchez Vargas, directrice nationale de la sécurité sociale, ministère du travail du Costa Rica
- Bhanjua Sharan Lal, directeur exécutif, MSEMVS
- Dr. Karen Snyder, professeur adjoint, School of Public Policy and Global Affairs, University of British Columbia
- Annamaria Szakonyi, architecte informatique de recherche, Saint Louis University
- Dr. Hannah Thinyane, chercheur principal, institut de l'Université des Nations Unies à Macao
- Dr. Alexander Trautrim, professeur associé en gestion de la chaîne d'approvisionnement et des opérations, Rights Lab, University of Nottingham

## Remerciements

Nous remercions tout particulièrement la présidente du groupe de travail sur les marchés de Delta 8.7 Markets, Anna Pienaar, et les responsables des sous-groupes, Samantha Floyd, Mina Chiang et Eleanor Harry, qui ont joué un rôle crucial dans la création et la rédaction de ce Guide. Remerciements supplémentaires au Rights Lab de l'University of Nottingham, qui était chargé de fournir les principaux éléments de recherche dans le processus du Guide de politiques par le biais de la publication de l'examen non exhaustif des données probantes.

Comme le prévoient les conditions d'utilisation de Delta 8.7, les opinions exprimées dans ce Guide sont celles des participants au groupe de travail et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Université des Nations Unies ou de ses partenaires.



## Le Guide de politiques des marchés : introduction

Qu'est-ce qui *fonctionne vraiment* pour mettre un terme à l'esclavage moderne dans le contexte des marchés ? Au cours de la dernière décennie, nous avons assisté à une prise de conscience accrue du risque d'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, ainsi qu'à une augmentation correspondante de la réglementation, du financement, de l'engagement du secteur privé et des programmes visant à y remédier. La croissance de la collaboration multipartite est une indication de notre engagement commun à mettre fin à l'esclavage moderne sous toutes ses formes, ainsi que notre espoir d'y parvenir. Pour atteindre la cible 8.7 des objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) dans une optique de marché, il faut maintenant une compréhension commune des interventions programmatiques qui réduisent efficacement le nombre de personnes victimes de ce crime, afin d'orienter les décisions politiques et d'investissement.

Un groupe de travail d'experts s'est réuni pour compiler ce Guide de politiques aux côtés de Delta 8.7, la plateforme de connaissances de l'Alliance 8.7, qu'est basé au centre de recherche politique de l'Université des Nations Unies. Il a été chargé de passer en revue les recherches disponibles menées à ce jour sur l'esclavage moderne dans le contexte des marchés. Aux fins du présent Guide de politiques, le terme « marchés » englobe dans ce contexte la politique économique, la politique commerciale, la politique financière, la politique de développement et les chaînes d'approvisionnement.

Des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine jusqu'à présent grâce à la réglementation gouvernementale et aux efforts volontaires déployés dans le monde entier. En 2011, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme sont devenus le premier cadre de responsabilité des entreprises à être approuvé par les Nations Unies. Les trois piliers de ce cadre volontaire, protéger, respecter et réparer, attribuent des responsabilités au secteur privé et aux gouvernements et ont ainsi obtenu un soutien et un consensus là où les tentatives précédentes avaient échoué. Les principes directeurs soulignent la responsabilité des gouvernements dans l'application des lois nationales interdisant l'esclavage moderne, lois qui existent dans tous les pays sous une forme ou une autre, et dans la réglementation du comportement des acteurs privés.

L'action des gouvernements dans ce domaine a pris la forme d'une réglementation des entreprises par le biais de la divulgation et de l'établissement de rapports, ainsi que d'une action juridique sous forme de sanctions ou de restrictions à l'importation de biens soupçonnés d'avoir été fabriqués en recourant au travail forcé. Les efforts volontaires du secteur privé pour identifier, combattre et prévenir l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement comprennent l'adoption des principes directeurs des Nations Unies, l'adhésion à des lignes directrices en matière de devoir de diligence (telles que celles élaborées par l'Organisation de coopération et de développement économiques - OCDE), la formation des fournisseurs, les audits volontaires, les codes de conduite spécifiques à l'industrie et les mécanismes de réclamation des travailleurs. Ces efforts, ainsi qu'une vaste collaboration multipartite, une programmation innovante et des avancées dans la mesure de la prévalence ont abouti à des meilleures pratiques émergentes très prometteuses qui ont le potentiel de se reproduire et de s'étendre.

Dans le même temps, les discussions entre les membres du groupe de travail chargés de rédiger ce Guide ont mis en évidence les lacunes qui subsistent dans les connaissances et la recherche dans ce domaine relativement nouveau. Les exigences en matière de qualité de la recherche pour ce projet ont démontré le nombre limité d'études répondant à des normes académiques rigoureuses, ce qui contraste fortement avec la quantité de recherches disponibles dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'environnement. La qualité et la quantité de la recherche sont des facteurs essentiels pour déterminer si les résultats clés peuvent être extrapolés et appliqués à d'autres contextes et sont donc des éléments fondamentaux pour les décideurs qui déterminent les approches en matière de financement, de politique/législation et de programmation. Dans le contexte des marchés, la plupart



des principaux centres d'intérêt étaient les chaînes d'approvisionnement du secteur privé, la responsabilité des entreprises et l'engagement des entreprises vis-à-vis de la cible 8.7 des ODD. Lors de l'analyse de la littérature par rapport aux hypothèses, il est apparu clairement qu'il y avait des lacunes importantes dans les preuves trouvées par ceux qui travaillent avec le secteur privé.

Les experts ont constaté que leur connaissance des efforts passés et en cours au sein du secteur privé n'était pas reflétée dans la base de recherche, avec un manque flagrant de données apparentes dans la base de preuves. Les résultats ont montré des tendances incluant le manque de données disponibles pour la prise de décision, le peu d'études basées sur des données quantitatives et le manque de données de prévalence pour la cible 8.7 dans son ensemble. Une normalisation limitée des données entre les différents sites géographiques et les chaînes d'approvisionnement a également été identifiée. Plus important encore, il est apparu un continuum rare de données d'impact sur ce qui fonctionne pour atteindre la cible 8.7. Les études comprenaient des hypothèses solides sur ce qui « pourrait fonctionner » pour atteindre la cible 8.7, mais les experts ont enregistré une lacune importante concernant les données d'impact réelles et opportunes pour prouver ces hypothèses.

## Le processus du Guide de politiques

En 2015, 193 États membres se sont engagés à respecter la cible 8.7 des ODD. La cible 8.7 engage les États membres à :

prendre des mesures immédiates et efficaces pour éradiquer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains et garantir l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

Entre les mois d'avril 2020 et mars 2021, [Delta 8.7](#) a réuni trois groupes de travail composés d'experts mondiaux dans le but de produire trois guides de politiques pour atteindre la cible 8.7 dans trois grands domaines : [la justice](#), [la crise](#) et [les marchés](#).

L'objectif de ces Guides de politiques est de fournir une formulation hautement crédible et actuelle de nos connaissances sur l'ensemble des politiques mondiales et nationales nécessaires pour intensifier les progrès vers la cible 8.7, dans un format adapté aux acteurs politiques. Ils fourniront un aperçu de « ce qui marche » pour atteindre la cible 8.7.

Ces Guides s'adressent plus particulièrement aux décideurs politiques multilatéraux et nationaux. Ces Guides ne cherchent pas à dicter aux décideurs politiques la manière dont ils doivent s'organiser pour atteindre la cible 8.7, car cela nécessiterait une compréhension des défis spécifiques à chaque pays, des ressources disponibles et de divers autres facteurs contextuels. Ils cherchent plutôt à proposer une ressource politique fondée sur des données concrètes, qui soit pertinente dans tous les contextes et utilisable par les acteurs politiques du monde entier, y compris ceux qui étudient les structures de politiques multilatérales.

Les Guides de politiques donnent la priorité aux informations sur les méthodes efficaces fondées sur des critères scientifiques rigoureux. En conséquence, les orientations proposées ne sont ni exhaustives ni définitives. Elles sont complètes et détaillées dans les domaines où les preuves sont exhaustives et solides, tandis que dans d'autres cas, elle sont plus fragmentaires et plus spéculatives. Cela permettra toutefois de mettre en évidence les domaines où les preuves sont convaincantes, et ceux où elles font défaut. Le processus de délibération par lequel les Guides de politiques sont formulés est conçu pour être reproductible. L'objectif est de saisir l'état actuel des connaissances sur les solutions efficaces et de permettre aux futures éditions de ces Guides de politiques de refléter les changements, en fonction de l'état des connaissances existantes.

### Le groupe de travail

Delta 8.7 a rassemblé un [groupe de travail d'experts mondiaux](#) pour produire le Guide de politiques des marchés. Les membres ont été sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures ouvert. Les membres ont été nommés



de manière à constituer un groupe diversifié en termes de sexe, de géographie, d'âge, d'institution, de groupe de parties prenantes et de discipline. Ce processus s'est efforcé d'inclure la voix d'un ou plusieurs rescapés dans chaque processus de consultation du groupe de travail, soit en faisant participer un rescapé au groupe de travail, soit en organisant des consultations sur mesure sur les projets de Guides de politiques. Les membres du groupe de travail ont été répartis en sous-groupes en fonction de leur expertise et ont été invités à évaluer les deux apports de la recherche pour les hypothèses liées à leur « sous-thème » respectif.

### Apports de recherche

#### I. Rassembler les preuves

Entre juillet et septembre 2020, Delta 8.7 a rassemblé une base de données de preuves sur ce qui fonctionne pour atteindre la cible 8.7. Ceci a été réalisé grâce à deux processus : une communication publique de preuves et un examen non exhaustif des preuves réalisés par le Rights Lab de l'Université de Nottingham.

Ces deux processus ont cherché à identifier les sources et les corps de preuves qui sont basés sur des méthodes scientifiques rigoureuses et/ou qui ont été testés par une mise en œuvre gouvernementale. Pour chaque élément de preuve soumis, des informations sur plus de 20 points de données différents ont été recueillies. Cette base de données permet au groupe de travail de cartographier les contours des éléments de preuve relatifs à des domaines thématiques spécifiques et des hypothèses spécifiques sur ce qui fonctionne pour atteindre la cible 8.7.

#### II. Cartographie des éléments de preuve

La base de données a été cartographiée de deux manières : qualitativement et quantitativement. Les deux approches ont permis d'évaluer la force des preuves associées à des thèmes spécifiques et, si possible, à des hypothèses spécifiques. La force de la preuve a été divisée en trois composantes :

1. **la diversité des preuves** – indique la variété du type, des méthodes et de la conception des preuves associées aux différents thèmes et hypothèses. Ces données ont permis à chaque groupe de travail de distinguer les thèmes et les hypothèses qui ont été explorés par une variété de recherches et d'approches de mise en œuvre de ceux qui sont soutenus par des preuves moins diverses.
2. **la taille du corpus des preuves** – quantifie la taille, l'échelle et la portée géographique des preuves associées à un thème ou à une hypothèse. Cela a aidé le groupe de travail à identifier les thèmes et les hypothèses qui ont été testés de manière plus approfondie.
3. **la qualité technique des preuves** – dérive des données fournies par les auteurs concernant la « qualité des preuves ». Cela a permis au groupe de travail de comprendre à la fois quels thèmes et quelles hypothèses étaient soutenus par des preuves perçues comme étant de haute qualité.

Veillez consulter la [note technique](#) pour une analyse détaillée du processus.

#### III. Évaluer les preuves

Les groupes de travail ont examiné ces documents de base, l'examen non exhaustif des preuves effectué par le Rights Lab, la base de données sous-jacente et l'évaluation quantitative Delta 8.7, et les ont retravaillés à l'aide d'un modèle commun pour en faire un Guide de politiques visant à fournir un aperçu des preuves sur ce qui *pourrait* fonctionner pour atteindre la cible 8.7. Parmi leurs tâches, citons :

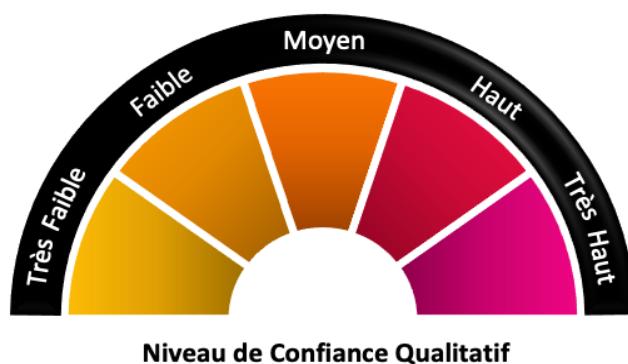
1. identification des sources de preuves qui manquaient et qui devaient être incorporées ;
2. discussion sur la force des preuves associées à chaque thème et/ou hypothèse ;
3. identification d'autres interventions ou hypothèses qui n'ont pas été prises en compte dans les preuves mais qui peuvent être prometteuses ;
4. attribution d'un score de confiance à chaque hypothèse.



## Comprendre et interpréter les scores de confiance

Les groupes de travail ont été invités à indiquer leur niveau de confiance dans l'efficacité d'une intervention ou la validité de l'hypothèse à l'aide d'une échelle prescrite. La confiance dans la certitude d'un résultat est basée sur la **force de la preuve** qui est évaluée sur la : a) diversité des preuves ; b) taille du corpus de preuves et ; c) qualité technique des preuves et l'expérience des membres du groupe de travail. La stratégie du groupe de travail sur le Guide de politiques des marchés a été élaborée sur la base d'un récit plus inclusif et partagé sur l'exploitation du travail, le travail forcé et l'esclavage moderne, fondé sur les preuves disponibles examinées mais aussi, et c'est très important, sur une synthèse impliquant les diverses expériences personnelles, de recherche et de pratiques (système de justice pénale, ONG, élaboration de politiques) des membres du groupe de travail. La base de données factuelles n'a pas été utilisée comme seul indicateur de la force d'une hypothèse, mais comme point de départ d'un processus « adaptatif » en plusieurs étapes visant à définir et à affiner les paramètres politiques.

Cela a créé une structure métrique permettant au groupe de travail de discuter, d'examiner et de valider les deux principaux apports de la recherche aux Guides de politiques : l'examen des preuves de Rights Lab et le score quantitatif Delta 8.7. L'évaluation visant à obtenir un indice de confiance constitue un contrôle de qualité supplémentaire, permettant au groupe de travail d'évaluer des ensembles de preuves que les deux sources de recherche ont peut-être eu du mal à reconnaître ou à cartographier. Le degré de *certitude* des principales conclusions est donc basé sur les évaluations par le groupe de travail des deux principaux apports de la recherche. Dans les documents du Guide de politiques, elle est exprimée sous la forme d'un niveau de confiance qualitatif allant de « très faible » à « très élevé ».



### Notes de mise en œuvre

Delta 8.7 a réuni ces groupes de travail pour inclure des praticiens et des acteurs politiques, précisément parce qu'il vise à combler le fossé entre la recherche et la politique. Dans cet esprit, les groupes de travail ont pu inclure une « note de mise en œuvre » dans les cas où une hypothèse peut sembler contredire leur propre expérience de la mise en œuvre d'une pratique/politique, ou s'ils ont jugé nécessaire d'inclure un commentaire qui apporte une précision ou une nuance supplémentaire à une conclusion.

### Hypothèse 1 : confiance élevée

*La collaboration entre les organisations de la société civile qui travaillent avec le secteur privé pour sensibiliser et proposer des recours efficaces peut contribuer à lutter contre le travail forcé et la traite des êtres humains dans les activités des entreprises.*



**Raison du score de confiance :** Un grand nombre d'études ont confirmé cette hypothèse. Les études étaient de grande qualité et, dans la plupart des cas, la taille des échantillons était bonne. Les études couvraient une zone géographique diversifiée. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

## Description

La nécessité pour les entreprises de collaborer avec les ONG pour lutter efficacement contre l'esclavage moderne dans le cadre de leurs activités commerciales a été relevée dans dix études axées sur des industries, des populations et des régions géographiques spécifiques ; les conclusions ne sont pas applicables à grande échelle. Ces documents soulignent l'importance de la collaboration et de la coordination entre secteurs pour lutter contre l'esclavage moderne dans le secteur privé. Plusieurs sources du groupe ont identifié des facteurs d'incitation et d'attraction pour l'exploitation du travail forcé potentiel, en particulier des femmes et des enfants, par diverses entreprises, y compris des agences de travail transnationales, qui peuvent exploiter des individus et des communautés dans des zones grises non couvertes par le droit national et international (où aucun organisme national ou international n'a à la fois l'incitation et la capacité d'intervenir). Les études : (a) formulent des recommandations susceptibles d'être mises en œuvre dans le contexte qui a fait l'objet du rapport ; (b) suggèrent que l'engagement et l'action des entreprises en partenariat avec les gouvernements, les ONG et les organisations caritatives, ainsi que d'autres parties prenantes locales, sont essentiels pour lutter contre l'esclavage moderne ; et (c) montrent qu'un forum régional multipartite fournirait une plate-forme pour la discussion des meilleures pratiques en matière de gestion et de surveillance, favoriserait l'amélioration des conditions de travail dans l'ensemble des chaînes de valeur et suggérerait aux gouvernements la façon dont ils peuvent améliorer leurs normes et réglementations du travail pour lutter contre l'exploitation du travail. Cependant, l'impact réel de ces efforts en termes d'amélioration des mesures de lutte contre le travail forcé et la traite des êtres humains dans leurs activités commerciales n'est pas clair. Bien que la majorité des répondants aient reçu une formation collaborative entre organismes sur la traite des êtres humains, ils n'étaient pas tenus de participer à des activités collaboratives contre la traite des êtres humains dans le cadre de leur description de poste (87,3 %) et n'étaient pas évalués pour ces efforts lors des examens de performance (93,2 %). L'industrie de la pêche thaïlandaise constitue une petite exception : les normes et les conditions de travail dans l'industrie du thon en conserve se sont nettement améliorées grâce à la pression exercée par les acheteurs étrangers, ce qui doit être considéré comme un indicateur et non comme une preuve d'impact direct. Les preuves sont données pour des secteurs/industries spécifiques, et il n'est pas manifeste qu'elles soient transposables à d'autres secteurs/industries. L'impact est anecdotique, et les affirmations sont biaisées, en fonction du type d'organisation de publication/d'auteurs ; il est raisonnable de penser qu'ils sont motivés à soutenir l'hypothèse malgré le peu de preuves quantifiables de l'impact.

## Force de la preuve

### *Diversité*

Les méthodes et approches de recherche adoptées dans les études considérées dans ce groupe d'hypothèses étaient relativement diverses, avec peu de répétitions dans la méthodologie globale de la recherche. La majorité des allégations de ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, en adoptant principalement des méthodes de recherche qualitative et des modèles d'observation.

### *Taille*

Les études étaient géographiquement diverses, deux d'entre elles étant de nature mondiale. Une étude a examiné le contexte régional de l'Afrique avec une étude comparative de six pays (Ethiopie, Ghana, Kenya, Tanzanie, Ouganda et Zanzibar), et une autre s'est concentrée sur les pays développés (Allemagne, Nouvelle-Zélande, Espagne, Suède,





Suisse, Royaume-Uni et Etats-Unis). Les documents restants étaient des études nationales couvrant l'Inde, la Mauritanie, la Thaïlande et les États-Unis (Michigan).

### Qualité technique des preuves

Les preuves étayant l'hypothèse ont été considérées comme transparentes ou plutôt transparentes, valides ou plutôt valides, et fiables ou plutôt fiables dans tous les cas. Toutes les études ont été publiées. La majorité (six) ont été publiées dans des contextes non évalués par des pairs et les autres ont été publiées dans des revues évaluées par des pairs.

### Notes de mise en œuvre

Historiquement, les entreprises n'ont pas montré un haut niveau de participation aux pratiques de transparence sur l'élimination du travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement. Les entreprises qui essaient de s'engager avec des organisations de la société civile pour éliminer le travail forcé et la traite des êtres humains peuvent toujours se heurter à des obstacles dans la lutte contre le travail forcé dans l'exploitation minière ou la production de biens dans le pays source.

Base de connaissances
Anti-Slavery International et Volunteers for Social Justice, <a href="#">Slavery in India's Brick Kilns &amp; the Payment System: way forward in the fight for fair wages, decent work and eradication of slavery</a> (Londres : Anti-Slavery International, 2017).
Ellen Boccuzzi, <a href="#">Migrant and Child Labor in Thailand's Shrimp and Other Seafood Supply Chains: Labor Conditions and the Decision to Study or Work</a> (Bangkok : The Asia Foundation et l'Organisation internationale du travail, 2015).
Justine Nolan et Gregory Bott, « <a href="#">Global supply chains and human rights: spotlight on forced labour and modern slavery practices</a> , » <i>Australian Journal of Human Rights</i> 24 (2018) : 44-69.
Nkirote Laiboni, <a href="#">A Job at Any Cost: Experiences of African Women Migrant Domestic Workers in the Middle East</a> (Bangkok : Global Alliance Against Traffic in Women, 2020).
Quintin Lake, Jamie MacAlister, Cindy Berman, Matthew Gitsham et Nadine Page, <a href="#">Corporate Leadership on Modern Slavery: How have companies responded to the UK Modern Slavery Act one year on?</a> (Londres : Hult International Business School et The Ethical Trading Initiative, 2016).
Rebecca Surtees, « <a href="#">Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers</a> , » <i>Groningen Journal of International Law</i> 1 (2013) : 91-151.
Salamata Ouédraogo Cheikhou, <a href="#">Lessons learned from socio-economic interventions in Mauritania</a> (Londres : Anti-Slavery International, 2019).
Tonisha R. Jones et Faith E. Lutze, « <a href="#">Anti-Human Trafficking Interagency Collaboration in the State of Michigan: An Exploratory Study</a> , » <i>Journal of Human Trafficking</i> 2 (2016) : 156-174.

## Hypothèse 2 : confiance élevée

*La collaboration entre les marques, les acheteurs et les fournisseurs améliore l'efficacité des efforts visant à réduire le travail forcé et la traite des êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement.*

**Raison du score de confiance :** Un grand nombre d'études ont confirmé cette hypothèse. Les études étaient de grande qualité et couvraient une zone géographique diversifiée. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.



## Description

L'importance de la collaboration entre les marques et les autres fournisseurs pour réduire les cas de travail forcé a été mise en évidence dans 15 affirmations distinctes sur les 12 documents évalués. L'évaluation de l'importance de la collaboration entre les différentes parties prenantes au sein des chaînes d'approvisionnement est limitée. En outre, les résultats sont susceptibles d'être spécifiques à une région et ne sont pas forcément extrapolables à d'autres secteurs. Certaines études de ce groupe ont mis en évidence les limites des mécanismes de conformité traditionnels, notamment dans les pays en développement. Ils ont souligné l'importance de la confiance et de la responsabilité pour aligner le comportement des fournisseurs sur les codes de conduite des acheteurs. D'autres ont fait valoir que la collaboration avec d'autres parties prenantes, telles que les syndicats, aiderait les entreprises acheteuses à améliorer les normes de travail chez leurs fournisseurs. De même, plutôt que d'établir des relations sans lien de dépendance avec les fournisseurs, la création d'une culture de responsabilité partagée au sein des chaînes d'approvisionnement est censée favoriser des exigences plus élevées pour les travailleurs. Raccourcir la chaîne d'approvisionnement en main-d'œuvre permet aux entreprises de mieux contrôler les conditions dans lesquelles les travailleurs sont initialement approchés, ce qui permet d'éviter de recourir à des courtiers en main-d'œuvre locale à la recherche de rente dans les pays d'origine. Les pays et les propriétaires de mines et d'usines qui pratiquent le travail forcé ont souvent recours à des pratiques administratives et commerciales qui dissimulent ou rendent floue la nature exacte de leurs pratiques de travail.

## Force de la preuve

### *Diversité*

La majorité des allégations concernaient des études primaires ou secondaires. Huit allégations ont été testées à l'aide de méthodes de recherche qualitatives, trois par des méthodes mixtes et quatre ont adopté des approches non empiriques.

### *Taille*

Les études étaient géographiquement diverses, mais la majorité d'entre elles se concentraient sur un seul pays. Une étude s'est penchée sur le contexte régional de l'Afrique, et une autre sur les relations de la chaîne d'approvisionnement entre le Brésil et le Royaume-Uni. D'autres se sont concentrées sur un seul contexte national, couvrant l'Inde, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Vietnam. La majorité des études se sont appuyées sur des entretiens pour la collecte des données. La taille des échantillons dans ces études allait de 21 à 293. Les caractéristiques des échantillons d'entretien variaient considérablement d'une étude à l'autre. Alors qu'une étude se concentrait sur l'industrie textile et a mené des entretiens sur les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement des tricots en Inde, une autre a mené des entretiens exclusivement avec des membres d'équipage migrants. Les études de ce groupe d'hypothèses bénéficient d'un niveau élevé d'engagement direct avec les communautés affectées par rapport aux autres hypothèses. Cinq études incluaient un contact direct avec les travailleurs, et seulement trois études ne comportaient pas de contact avec les professionnels. La participation des travailleurs à ces études permet de renforcer les preuves des résultats finaux des mesures adoptées en matière d'exploitation dans les chaînes d'approvisionnement.

### *Qualité technique des preuves*

Les preuves étayant cette hypothèse ont été jugées solides, la majorité des affirmations étant enregistrées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides et fiables. Les études qualitatives de ce groupe étaient généralement étayées par des analyses documentaires.

### *Notes de mise en œuvre*



Les recherches existantes avancent des affirmations fortes, et les initiatives examinées ont connu des débuts prometteurs ; cependant, il n'existe pas de données réelles sur leurs résultats. Pour que cette hypothèse soit mieux notée, il faut mener d'autres recherches empiriques qui examinent également l'étendue substantielle du droit en relation avec les entreprises acheteuses finales. Les preuves suggèrent que la collaboration seule est insuffisante, mais que des réglementations et des lois robustes et appliquées de manière adéquate sont également nécessaires en tandem avec la collaboration pour lutter contre l'esclavage moderne. Il ne s'est pas encore écoulé suffisamment de temps pour évaluer de manière adéquate l'impact de cette approche réglementaire.

Base de connaissances
Caroline Emberson, <a href="#">Tackling slavery in supply chains: lessons from Brazilian-UK beef and timber</a> (Nottingham : University of Nottingham, Rights Lab, 2019)
Christina Stringer, Steve Hughes, D Hugh Whittaker, Nigel Haworth et Glenn Simmons, « <a href="#">Labour standards and regulation in global value chains: The case of the New Zealand Fishing Industry</a> , » <i>Environment and Planning</i> 48 (2016) : 1910-1927.
Ellen Boccuzzi, <a href="#">Migrant and Child Labor in Thailand's Shrimp and Other Seafood Supply Chains: Labor Conditions and the Decision to Study or Work</a> (Bangkok : The Asia Foundation et l'Organisation internationale du travail, 2015)
Jennifer Gordon, « <a href="#">Regulating the Human Supply Chain</a> , » <i>Iowa Law Review</i> 102 (2017) : 445-504.
Liva Sreedharan et Aarti Kapoor, <a href="#">Sitting on pins and needles: A rapid assessment of labour conditions in Vietnam's garment sector</a> (Londres : Anti-Slavery International, 2018).
Marley S. Weiss, « <a href="#">Human Trafficking and Forced Labor: A Primer</a> , » <i>ABA Journal of Labor &amp; Employment Law</i> 31 (2015) : 1-52.
Nicole Fleury, « <a href="#">Offering a Carrot to Complement the Stick: Providing Positive Incentives in Public Procurement Frameworks to Combat Human Trafficking</a> , » <i>Public Contract Law Journal</i> 48, 2 (2019) : 397-421.
Nkirote Laiboni, <a href="#">A Job at Any Cost: Experiences of African Women Migrant Domestic Workers in the Middle East</a> (Bangkok : Global Alliance Against Traffic in Women, 2020)
Quintin Lake, Jamie MacAlister, Cindy Berman, Matthew Gitsham et Nadine Page, <a href="#">Corporate approaches to addressing modern slavery in supply chains: A snapshot of current practice</a> (Londres : Hult International Business School et The Ethical Trading Initiative, 2015).
Samantha Goethals, Joe Bardwell, Mariam Bhacker et Bahaa Ezzelarab, « <a href="#">Business Human Rights Responsibility for Refugees and Migrant Workers: Turning Policies into Practice in the Middle East</a> , » <i>Business and Human Rights Journal</i> 2 (2017) : 335-342.
Vivek Soundararajan et Jill A. Brown, « <a href="#">Voluntary Governance Mechanisms in Global Supply Chains: Beyond CSR to a Stakeholder Utility Perspective</a> , » <i>Journal of Business Ethics</i> 134 (2016) : 8-102.
Vivek Soundararajan, Zaheer Khan et Shlomo Yedidia Tarba, « <a href="#">Beyond brokering: Sourcing agents, boundary work and working conditions in global supply chains</a> , » <i>Human Relations</i> 71 (2018) : 481-509.

Hypothèse 3 : confiance élevée



*La législation gouvernementale qui impose aux entreprises de rendre compte de l'esclavage moderne offre une transparence qui contribue à réduire le travail forcé.*

**Raison du score de confiance :** Les preuves étayant cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes. Les études étaient de grande qualité et, dans la plupart des cas, la taille des échantillons était bonne. Les études couvraient une zone géographique diversifiée. Les résultats étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

### **Description**

La base de preuves de cette hypothèse comprenait 11 études, dont la plupart examinaient l'impact de politiques spécifiques à un pays ou à une région ; les résultats ne sont pas largement applicables. La législation sur la déclaration des entreprises concernant l'esclavage moderne et la traite des êtres humains se trouve principalement dans les économies développées. Il n'est donc pas surprenant que la plupart des études de ce groupe aient utilisé des échantillons provenant de pays développés pour tester les allégations. Les études s'accordent généralement sur l'impact positif de la législation anti-esclavage dans la lutte contre le travail forcé et la traite des êtres humains. Il a été déclaré que la législation a augmenté le nombre et la qualité des divulgations des entreprises. Des similitudes ont été observées entre les rapports des entreprises concurrentes. Il est suggéré que certaines initiatives amélioreraient les réponses des entreprises au risque d'esclavage moderne. Cependant, il n'y a aucune preuve d'un impact réel. D'autres sources offrent une discussion théorique des approches existantes de mise en œuvre des obligations des entreprises en relation avec les chaînes d'approvisionnement.

### **Force de la preuve**

#### *Diversité*

Les méthodes de recherche adoptées dans les études de ce groupe reflètent le sujet, et se concentrent principalement sur l'analyse des cadres juridiques et réglementaires en place, et sur le respect de ces cadres par les entreprises. La majorité des allégations ont été trouvées dans des études primaires et secondaires. Six études de ce groupe ont combiné une analyse juridique et politique avec une revue de la littérature, l'une de ces études s'appuyant également sur des observations issues de consultations et d'engagements avec des parties prenantes et des praticiens clés. Trois études ont mené une analyse de contenu sur les rapports et les divulgations des entreprises, portant respectivement sur 100, 105 et 204 entreprises. Une étude a combiné une analyse documentaire avec une enquête auprès des entreprises. Dans un cas, l'étude a impliqué directement les travailleurs, ainsi que les principales parties prenantes, en menant des entretiens avec des travailleurs du sexe, des dirigeants d'usine, des ONG, des travailleurs locaux, des policiers et des militaires. Cette étude a été réalisée en collaboration avec deux groupes de discussion composés de travailleurs.

#### *Taille*

Les études étaient géographiquement diverses, mais la majorité d'entre elles se concentraient sur un seul contexte national. Alors que la plupart des études se concentraient sur des entreprises basées dans des économies développées, une étude portait sur le Sri Lanka.

Bien que les données provenaient de différents pays, quatre études ont utilisé des déclarations fermes sur l'esclavage moderne pour l'analyse. Ces études ont bénéficié de méthodes de recherche à la fois quantitatives et qualitatives. Le nombre d'entreprises étudiées dans ces échantillons variait entre 30 et 204. Deux études ont utilisé des techniques d'entretien pour la collecte des données, avec des tailles d'échantillon allant de 30 à 41.

#### *Qualité technique des preuves*

Les preuves à l'appui de cette hypothèse ont été jugées solides, la majorité des affirmations étant enregistrées comme claires, transparentes, adaptées au contexte et valides. La cohérence et la fiabilité de ces études auraient



pu être améliorées, bien que la majorité des affirmations aient été considérées comme étant étayées de manière fiable et cohérente, ou relativement cohérente. Toutes les études ont été publiées, dont neuf (75 %) dans des revues examinées par des pairs.

#### Notes de mise en œuvre

Les évaluations de l'étendue des informations fournies indiquent que la réponse en matière de divulgation semble être plus symbolique que substantielle par nature. Les divulgations tendent à se concentrer sur la politique de l'entreprise, plutôt que sur des sous-thèmes ou des problèmes spécifiques liés à l'esclavage qui pourraient être abordés, sur des objectifs quantitatifs ou sur les ressources financières fournies pour traiter les problèmes. Le simple fait d'exiger des rapports ou des déclarations des entreprises est insuffisant. Dans la plupart des cas, on constate un manque de transparence et de responsabilité de la part des entreprises dont les déclarations figurent sur leur site web. Des normes plus strictes concernant les exigences en matière de rapports, de mesures quantitatives et de responsabilité sont nécessaires. Il y a certainement des preuves que la politique britannique est prise au sérieux. Il existe également de petites études qui montrent les conséquences involontaires de la mise en œuvre de ces politiques. Une analyse plus large de la manière dont la conformité est mesurée et des politiques dans différentes zones géographiques est nécessaire pour mieux évaluer l'impact des politiques gouvernementales. Les preuves suggèrent que ce n'est pas seulement la collaboration, mais aussi les réglementations et les lois qui sont nécessaires, et que le gouvernement doit les faire appliquer pour lutter contre la traite. Il ne s'est pas encore écoulé suffisamment de temps pour évaluer de manière adéquate l'impact de cette approche réglementaire.

Base de connaissances
Gary Craig, « <a href="#">The UK's Modern Slavery Legislation: An Early Assessment of Progress</a> , » <i>Social Inclusion</i> 5 (2017) : 16-27.
Ian Turner, « <a href="#">Human Rights, Positive Obligations, and Measures to Prevent Human Trafficking in the United Kingdom</a> , » <i>Journal of Human Trafficking</i> 1 (2015) : 296-317.
James Sinclair, « <a href="#">Strategic Litigation as a Tool to Combat Modern Slavery</a> , » <i>Journal of Modern Slavery</i> 4 (2018) : 47-65.
Justine Nolan et Gregory Bott, « <a href="#">Global supply chains and human rights: spotlight on forced labour and modern slavery practices</a> , » <i>Australian Journal of Human Rights</i> 24 (2018) : 44-69.
Katherine Leanne Christ, Kathyayini Kathy Rao et Roger Leonard Burrill, « <a href="#">Accounting for modern slavery: an analysis of Australian listed company disclosures</a> , » <i>Accounting, Auditing &amp; Accountability Journal</i> 32 (2019) : 836-865.
Marilyn Croser et William Meade, <a href="#">Who Made Our Uniforms? UK Public Sector Apparel Procurement: Ensuring Transparency and Respect for Human Rights</a> (Londres : CORE et l'International Corporate Accountability Roundtable, 2018).
Olivier Thévenon et Eric Edmonds, « <a href="#">Child labour: Causes, consequences and policies to tackle it</a> , » <i>OECD Social, Employment and Migration Working Papers</i> 235 (2019).
Rachel N. Birkey, Ronald P. Guidry, Mohammad Azizul Islam et Dennis M. Patten, « <a href="#">Mandated Social Disclosure: An Analysis of the Response to the Californian Transparency in Supply Chains Act of 2010</a> , » <i>Journal of Business Ethics</i> 152 (2018) : 827-841.
Sandya Hewamanne, « <a href="#">Surveillance by Another Name: The Modern Slavery Act, Global Factory Workers and Part-time Sex Work in Sri Lanka</a> , » <i>Journal of Women in Culture and Society</i> 45 (2020) : 653-677.
Stephen John New, « <a href="#">Modern slavery and the supply chain: the limits of corporate social responsibility ?</a> » <i>Supply Chain Management</i> 20 (2015) : 697-707.
Yoon Jin Ma, Hyun-Hwa Lee et Kylie Goerlitz, « <a href="#">Transparency of Global Apparel Supply Chains: Quantitative Analysis of Corporate Disclosures</a> , » <i>Corporate Social Responsibility and Environmental Management</i> 23 (2016) : 308-318.



## Hypothèse 4 : confiance élevée

*Si le travail forcé, la traite des êtres humains et le travail des enfants sont traités comme un problème en silo, il peut y avoir des conséquences socio-économiques involontaires qui empêchent leur éradication.*

**Raison du score de confiance :** Les preuves étayant cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

### Description

Les recherches et les preuves ont démontré à plusieurs reprises que le travail forcé, la traite des êtres humains et le travail des enfants sont des questions complexes qui s'entremêlent avec des éléments tels que la pauvreté, la dette, la vulnérabilité, la structure juridique et les normes sociales. Il est donc nécessaire de reconnaître et d'aborder le travail forcé, la traite des êtres humains et le travail des enfants dans une optique systémique au lieu de les traiter comme des problèmes en silo. Ne pas reconnaître la complexité de ces problèmes peut avoir des conséquences socio-économiques imprévues, car les systèmes peuvent s'adapter de manière inattendue. Par exemple, s'ils ne sont pas accompagnés avec soin, les survivants de la traite des êtres humains secourus lors de raids peuvent retomber dans la traite des êtres humains en raison du manque d'options pour assurer leur subsistance. Les interventions doivent tenir compte de ce système dynamique et tendre à traiter les problèmes systémiques sous-jacents qui entraînent le travail forcé, la traite des êtres humains et le travail des enfants.

### Diversité

La diversité des preuves qui étayaient cette hypothèse est variée ; parmi ces preuves, un éventail diversifié d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisé. La majorité des allégations de ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, en adoptant principalement des méthodes de recherche qualitative et des modèles d'observation.

### Taille

Six éléments de preuve ont été recueillis pour étayer cette hypothèse. Les études de ce groupe d'hypothèses étaient géographiquement diverses. Les études nationales ont porté sur l'Australie, le Bénin, le Brésil, le Cap-Vert, la Gambie, le Ghana, la Grèce, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, la Libye, la Malaisie, la Mauritanie, le Mozambique, le Qatar, le Sénégal, l'Espagne, le Sri Lanka, la Syrie, la Thaïlande, la Turquie, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni (Yorkshire et Humber) et les États-Unis.

### Qualité technique des preuves

La solidité des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive, les preuves étant majoritairement considérées comme claires, transparentes, adaptées au contexte, valides, fiables et convaincantes.

#### Base de connaissances

Augendra Bhukuth, Jérôme Ballet et Nicolas Sirven, « [Bonded Labour or What Else? A Case Study in Tamil Nadu, India](#), » *Journal of International Development* 30 (2018) : 745-759.



Bethany Jackson, Jessica L. Decker Sparks, Chloe Brown et Doreen S. Boyd, « <a href="#">Understanding the co-occurrence of tree loss and modern slavery to improve efficacy of conservation actions and policies</a> , » <i>Conservation Science and Practice</i> 2 (2020).
Caroline Theoharides, « <a href="#">The Unintended Consequences of Migration Policy on Origin-Country Labor Market Decisions</a> , » <i>Journal of Development Economics</i> 142 (2020).
Daniel Murphy, « <a href="#">Hidden Chains: Rights Abuses and Forced Labor in Thailand's Fishing Industry</a> , » (New York : Human Rights Watch, 2018).
Douglas Guilfoyle, « <a href="#">Transnational Criminal Law as a Governance Strategy in the Global Labour Market: Criminalizing Globalisation from Below</a> , » <i>Refugee Survey Quarterly</i> 29 (2011) : 185-205.
Genevieve LeBaron et Ellie Gore, « <a href="#">Gender and Forced Labour: Understanding the Links in Global Cocoa Supply Chains</a> , » <i>The Journal of Development Studies</i> 56 (2020) : 1095-1117.
Monti Narayan Datta et Kevin Bales, « <a href="#">Slavery is Bad for Business: Analyzing the Impact of Slavery on National Economies</a> , » <i>The Brown Journal of World Affairs</i> 19 (2013) : 205-224.
Neil Howard, « <a href="#">Protecting Children from Trafficking in Benin: In Need of Politics and Participation</a> , » <i>Development in Practice</i> 22 (2012) : 460-472.
Olivier Thévenon et Eric Edmonds, « <a href="#">Child labour: Causes, consequences and policies to tackle it</a> , » <i>OECD Social, Employment and Migration Working Papers</i> 235 (2019).
Olubukola S. Adesina, « <a href="#">Modern day slavery: poverty and child trafficking in Nigeria</a> , » <i>African Identities</i> 12 (2014) : 165-179.
Pardis Mahdavi, « <a href="#">Gender, labour and the law: the nexus of domestic work, human trafficking and the informal economy in the United Arab Emirates</a> , » <i>Global Networks</i> 13, 9 (2013) : 425-440.
Pooja Theresa Stanlas, « <a href="#">Transborder Human Trafficking in Malaysian Waters: Addressing the Root Causes</a> , » <i>Journal of Maritime Law and Commerce</i> 41 (2010) : 595-606.
Prashant Bharadwaj, Leah K. Lakdawala et Nicholas Li, « <a href="#">Perverse Consequences of Well-Intentioned Regulation: Evidence from India's Child Labor Ban</a> , » <i>Journal of the European Economic Association</i> 18 (2020) : 1158-1195.
Sandya Hewamanne, « <a href="#">Surveillance by Another Name: The Modern Slavery Act, Global Factory Workers and Part-time Sex Work in Sri Lanka</a> , » <i>Journal of Women in Culture and Society</i> 45 (2020) : 653-677.
Stuart N. Hodgkinson, Hannah Lewis, Louise Waite et Peter Dwyer, « <a href="#">Fighting or fuelling forced labour? The Modern Slavery Act 2015, irregular migrants and the vulnerabilising role of the UK's hostile environment</a> , » <i>Critical Social Policy</i> 41, 1 (2020) : 68-90.
Utami Dewi Anggia et Rezasyah Teuku, « <a href="#">Indonesian Migrant Domestic Workers and Sustainable Development Goals: Feasible Policy and Practices</a> , » <i>E3S Web of Conferences</i> 73 (2018).

## Hypothèse 5 : confiance élevée

Dans l'économie formelle, une réglementation et une mise en œuvre bien conçues du marché du travail par l'État contribueraient à atténuer le travail forcé et la traite des êtres humains.

**Raison du score de confiance :** Les preuves étayant cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes ayant une large portée géographique. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

### Description



La mise en œuvre de changements efficaces pour lutter contre l'omniprésence de l'esclavage moderne exige que les principales parties prenantes du gouvernement s'attaquent aux pratiques de recrutement et de paiement de manière radicale. Les réglementations du travail et des affaires favorables au marché sont en corrélation avec une augmentation du trafic de main-d'œuvre, tandis que les marchés du travail plus strictement réglementés permettent une réduction du trafic de main-d'œuvre. Toutefois, la réglementation doit être conçue de manière à prendre en compte la dynamique de l'ensemble du système et faire l'objet d'une consultation minutieuse afin d'éviter les conséquences involontaires. Augmenter les attributions et les ressources de l'Inspection des normes des agences pour l'emploi afin qu'elle s'occupe d'un plus grand nombre d'entreprises et d'autres intermédiaires de la chaîne d'approvisionnement permettrait d'identifier et de réduire plus facilement l'exploitation du travail. L'amélioration des politiques d'immigration régulière rendrait l'immigration légale plus facile et plus abordable que les voies illicites, ce qui rendrait le trafic et la traite des êtres humains moins rentables. Cependant, alors que le secteur formel bénéficie d'une réglementation d'État bien conçue, la réglementation du secteur informel, où les travailleurs sont les plus susceptibles d'être soumis à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, nécessite une prise en compte de la réalité sur le terrain et de l'ingéniosité.

### Diversité

La diversité des preuves étayant cette hypothèse, trouvées dans des articles universitaires et des rapports d'ONG, est variée ; parmi ces preuves, un éventail diversifié d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisé. Trois des allégations de ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, d'autres ont été testés à l'aide de données secondaires et de sources théoriques ou conceptuelles.

### Taille

14 éléments de preuve ont été recueillis pour étayer cette hypothèse. Les études de ce groupe d'hypothèses étaient géographiquement diverses, certaines se concentrant sur une seule juridiction et d'autres ayant une portée internationale. Les études nationales ont porté sur la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Slovaquie, l'Afrique du Sud et le Royaume-Uni.

### Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive sur l'hypothèse.

Base de connaissances
Anti-Slavery International et Volunteers for Social Justice, <a href="#">Slavery in India's Brick Kilns &amp; the Payment System: way forward in the fight for fair wages, decent work and eradication of slavery</a> (Londres : Anti-Slavery International, 2017).
Dursun Peksen, Shannon Lindsey Blanton et Robert G. Blanton, « <a href="#">Neoliberal Policies and Human Trafficking for Labor: Free markets, Unfree workers?</a> , » <i>Political Research Quarterly</i> 70 (2017) : 673-686.
Focus on Labour Exploitation et Josh Stride, <a href="#">Shaky Foundations: Labour Exploitation in London's Construction Sector</a> (Londres : FLEX, 2018).
Focus on Labour Exploitation, <a href="#">Risky Business: Tackling Exploitation in the UK Labour Market</a> (Londres : FLEX, 2017).
Hannah E. Britton et Laura A. Dean, « <a href="#">Policy Responses to Human Trafficking in Southern Africa: Domesticating International Norms.</a> » <i>Human Rights Review</i> 15 (2014) : 305-328.
Liva Sreedharan et Aarti Kapoor, <a href="#">Sitting on pins and needles: A rapid assessment of labour conditions in Vietnam's garment sector</a> (Londres : Anti-Slavery International, 2018).
Olivier Thévenon et Eric Edmonds, « <a href="#">Child labour: Causes, consequences and policies to tackle it,</a> » <i>OECD Social, Employment and Migration Working Papers</i> 235, (2019).





Prashant Bharadwaj, Leah K. Lakdawala et Nicholas Li, « [Perverse Consequences of Well-Intentioned Regulation: Evidence from India's Child Labor Ban](#), » *Journal of the European Economic Association* 18 (2020) : 1158-1195.

Rebecca Surtees, « [Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers](#), » *Groningen Journal of International Law* 1 (2013) : 91-151.

Rutvica Andrijasevic et Tonia Novitz, « [Supply Chains and Unfree Labor: Regulatory Failure in the Case of Samsung Electronics in Slovakia](#), » *Journal of Human Trafficking* 6 (2020) : 195-208.

Xiaoying Li et Richard B. Freeman, « [How Does China's New Labour Contract Law Affect Floating Workers?](#) » *British Journal of Industrial Relations* 53 (2014) : 711-735.

## Hypothèse 6 : confiance élevée

*Les entreprises de la chaîne d'approvisionnement qui opèrent au niveau de la distribution et qui assument la responsabilité des pratiques de recrutement dans le cadre de leurs produits/services/chaînes d'approvisionnement contribueraient à réduire les risques de travail forcé et de traite des êtres humains.*

**Raison du score de confiance :** Les preuves étayant cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes ayant une large portée géographique. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

### Description

Les efforts visant à resserrer et à consolider la chaîne d'approvisionnement réduiraient le nombre de lieux de travail disponibles pour les entités non enregistrées, permettraient de mieux surveiller ces entreprises et de relever les défis de la surveillance réglementaire. La responsabilité de la chaîne complète inciterait les grandes entreprises, les marques et les grands détaillants à ne pas passer de contrat avec des intermédiaires du travail susceptibles d'exploiter leurs travailleurs. Les marques et les sociétés acheteuses qui revoient leurs pratiques d'achat pour s'assurer qu'elles découragent les faibles coûts de main-d'œuvre et les délais de livraison serrés qui ont un impact négatif sur les travailleurs, en particulier dans les maillons étendus de la chaîne d'approvisionnement où le risque d'exploitation de la main-d'œuvre est beaucoup plus élevé et où les travailleurs sont plus vulnérables en raison de niveaux de pauvreté plus élevés, contribueraient à réduire les risques d'exploitation de la main-d'œuvre dans ces chaînes d'approvisionnement. Les entreprises qui dressent une carte complète de leur chaîne d'approvisionnement et qui prennent en considération les zones à haut risque dans les maillons étendus grâce à des collègues qui collectent des données sur le terrain améliorent leur compréhension du risque d'esclavage moderne auquel elles sont confrontées ainsi leur capacité à y répondre.

### Diversité

La diversité des preuves étayant cette hypothèse, trouvées dans des articles universitaires, des rapports d'ONG et des documents intra-gouvernementaux, est variée. Parmi les données probantes, un large éventail d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisé. La majorité des allégations de ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, en adoptant principalement des méthodes de recherche qualitative et des modèles d'observation.

### Taille



11 éléments de preuve ont été recueillis pour étayer cette hypothèse. Les études de ce groupe d'hypothèses étaient géographiquement diverses. Les études nationales ont porté sur l'Éthiopie, le Ghana, l'Inde, le Kenya, le Népal, la Tanzanie, la Thaïlande, l'Ouganda, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Vietnam et Zanzibar.

#### Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée favorable à une conclusion positive sur l'hypothèse. Bien que certaines preuves ne semblent pas strictement pertinentes pour soutenir l'hypothèse, les preuves sont justifiées, dans l'ensemble.

Base de connaissances
Anti-Slavery International et Volunteers for Social Justice, « <a href="#">Slavery in India's Brick Kilns &amp; the Payment System: way forward in the fight for fair wages, decent work and eradication of slavery</a> (Londres : Anti-Slavery International, 2017).
Caroline Emberson, <a href="#">Tackling slavery in supply chains: lessons from Brazilian-UK beef and timber</a> (Nottingham : University of Nottingham Rights Lab, 2019).
Ellen Boccuzzi, <a href="#">Migrant and Child Labor in Thailand's Shrimp and Other Seafood Supply Chains: Labor Conditions and the Decision to Study or Work</a> (Bangkok : The Asia Foundation et l'Organisation internationale du travail, 2015).
James Sinclair, « <a href="#">Strategic Litigation as a Tool to Combat Modern Slavery</a> , » <i>Journal of Modern Slavery</i> 4 (2018) : 47-65.
Jennifer Gordon, « <a href="#">Regulating the Human Supply Chain</a> , » <i>Iowa Law Review</i> 102 (2017) : 445-504.
Liva Sreedharan et Aarti Kapoor, <a href="#">Sitting on pins and needles: A rapid assessment of labour conditions in Vietnam's garment sector</a> (Londres : Anti-Slavery International, 2018).
Marley S. Weiss, « <a href="#">Human Trafficking and Forced Labor: A Primer</a> , » <i>ABA Journal of Labor &amp; Employment Law</i> 31 (2015) : 1-52.
Quintin Lake, Jamie MacAlister, Cindy Berman, Matthew Gitsham et Nadine Page, <a href="#">Corporate approaches to addressing modern slavery in supply chains: A snapshot of current practice</a> (Londres : Hult International Business School et The Ethical Trading Initiative, 2015).
Rebecca Surtees, « <a href="#">Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers</a> , » <i>Groningen Journal of International Law</i> 1 (2013) : 91-151.
Vivek Soundararajan, Zaheer Khan et Shlomo Yedidia Tarba, « <a href="#">Beyond brokering: Sourcing agents, boundary work and working conditions in global supply chains</a> , » <i>Human Relations</i> 71 (2018) : 481-509.

#### Hypothèse 7 : confiance élevée

*Des mécanismes de réclamation efficaces et des initiatives de remédiation soutiennent les efforts globaux visant à lutter contre le travail forcé et la traite des êtres humains sur le lieu de travail.*

**Raison du score de confiance :** Les preuves étayant cette hypothèse étaient solides, avec une quantité importante de données pertinentes ayant une large portée géographique. Les résultats de l'étude étaient cohérents avec l'expérience pratique des examinateurs.

#### Description

La pression directe des migrants exploités peut conduire à un changement de politique de l'État et à une bonne gouvernance. La mise en place de mécanismes appropriés d'observation du travail et de procédures de plainte



des travailleurs tout au long des chaînes d'approvisionnement et de valeur des entreprises peut réduire le risque de violation des réglementations en matière de traite des êtres humains. En veillant à ce que les cadres juridiques et réglementaires permettent le versement d'indemnités par les trafiquants aux victimes de la traite, on dissuade les contrevenants dans une industrie axée sur le profit. Les initiatives de remédiation efficaces réduisent la probabilité que le travail forcé et la traite des êtres humains se perpétuent sur le lieu de travail. Le point central de l'hypothèse, cependant, est l'accent mis sur l'efficacité du mécanisme de réclamation et de la remédiation, car un mécanisme de réclamation inefficace peut nuire à l'effort de lutte contre le travail forcé et la traite des êtres humains sur le lieu de travail.

### *Diversité*

La diversité des preuves étayant cette hypothèse est limitée, tous les éléments provenant d'articles universitaires ; parmi les preuves, une gamme variée d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisée, y compris la recherche primaire, la recherche secondaire et l'utilisation d'une source théorique ou conceptuelle.

### *Taille*

Cinq éléments de preuve ont été recueillis pour étayer cette hypothèse. Les études de ce groupe d'hypothèses étaient géographiquement diverses, quatre se concentrant sur une seule juridiction et une autre ayant une portée internationale. Les études nationales ont porté sur l'Italie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis.

### *Qualité technique des preuves*

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée insuffisante. Il est clairement nécessaire d'appeler à davantage de recherches pour étayer cette hypothèse. Cependant, malgré la quantité relativement faible de preuves recueillies pour cette hypothèse, les membres et les praticiens du groupe de travail sont tout à fait d'accord et soutiennent l'hypothèse sur la base de leur expérience professionnelle.

Base de connaissances
Ben Middleton, Georgios A. Antonopoulos et Georgios Papanicolaou, « <a href="#">The Financial Investigation of Human Trafficking in the UK: Legal and Practical Perspective</a> , » <i>The Journal of Criminal Law</i> 83 (2019) : 284-293.
Marley S. Weiss, « <a href="#">Human Trafficking and Forced Labor: A Primer</a> , » <i>ABA Journal of Labor &amp; Employment Law</i> 31 (2015) : 1-52.
Rebecca Surtees, « <a href="#">Trapped at Sea: Using the Legal and Regulatory Framework to Prevent and Combat the Trafficking of Seafarers and Fishers</a> , » <i>Groningen Journal of International Law</i> 1 (2013) : 91-151.

## Hypothèse 8 : confiance moyenne

*Dans le secteur officiel, l'accent mis sur les mécanismes d'expression des travailleurs, notamment les syndicats et les associations de travailleurs, permet de mieux identifier et prévenir le travail forcé et la traite des êtres humains sur le lieu de travail.*

**Raison du score de confiance :** Même si l'hypothèse est cohérente avec l'expérience pratique des examinateurs, la quantité de données pertinentes est limitée. Des recherches et des études supplémentaires doivent être menées pour étayer cette hypothèse.



## Description

La capacité des travailleurs à s'organiser et à participer à des syndicats de travailleurs pour contribuer à l'action politique sur les droits des travailleurs réduit leur vulnérabilité et permet de faire progresser le rôle que les syndicats peuvent jouer dans la résolution de problèmes plus graves comme l'exploitation (par opposition aux droits plus élémentaires sur le lieu de travail). L'identification et la prévention sont facilitées par la formation de réseaux entre travailleurs et la mise en relation avec des tiers. Cependant, l'hypothèse insiste sur le « secteur officiel » pour rappeler que les mécanismes d'expression des travailleurs sont pratiquement inaccessibles dans la majeure partie du secteur non officiel, où la probabilité de travail forcé et de traite des êtres humains est beaucoup plus élevée que dans le secteur officiel.

## Force de la preuve

### Diversité

La diversité des preuves étayant cette hypothèse, trouvées dans des articles universitaires et un rapport d'ONG, est limitée ; parmi ces preuves, un éventail diversifié d'approches de recherche et de mise en œuvre a été utilisé. La majorité des allégations de ce groupe ont été testées dans le cadre d'études impliquant la collecte de données primaires, en adoptant principalement une méthode mixte.

### Taille

Six éléments de preuve ont été recueillis pour étayer cette hypothèse. Les études de ce groupe d'hypothèses étaient géographiquement diverses et se concentraient sur une seule juridiction. Les études nationales ont porté sur l'Argentine, la Chine, l'Allemagne, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis.

### Qualité technique des preuves

La force des preuves étayant cette hypothèse a été jugée insatisfaisante. Il est évident que d'autres recherches et études doivent être menées pour étayer cette hypothèse. Cependant, les membres et les praticiens du groupe de travail soutiennent la logique selon laquelle les mécanismes d'expression des travailleurs contribuent à réduire la vulnérabilité des travailleurs qui, à son tour, réduit la probabilité de travail forcé et de traite des êtres humains sur le lieu de travail.

Base de connaissances
Anti-Slavery International et Volunteers for Social Justice, <a href="#">Slavery in India's Brick Kilns &amp; the Payment System: way forward in the fight for fair wages, decent work and eradication of slavery</a> (Londres : Anti-Slavery International, 2017).
Christina Stringer, Steve Hughes, D. Hugh Whittaker, Nigel Haworth et Glenn Simmons, « <a href="#">Labour standards and regulation in global value chains: The case of the New Zealand Fishing Industry</a> , » <i>Environment and Planning</i> 48 (2016) : 1910-1927.
Kate Hardy, « <a href="#">Incorporating Sex Workers into the Argentine Labor Movement</a> , » <i>International Labor and Working-Class History</i> 77 (2010) : 89-108.
Liva Sreedharan et Aarti Kapoor, <a href="#">Sitting on pins and needles: A rapid assessment of labour conditions in Vietnam's garment sector</a> (Londres : Anti-Slavery International, 2018).
Marley S. Weiss, « <a href="#">Human Trafficking and Forced Labor: A Primer</a> , » <i>ABA Journal of Labor &amp; Employment Law</i> 31 (2015) : 1-52.
Xiaoying Li et Richard B. Freeman, « <a href="#">How Does China's New Labour Contract Law Affect Floating Workers?</a> , » <i>British Journal of Industrial Relations</i> 53 (2014) : 711-735.



## Hypothèse 9 : confiance moyenne

*Les exigences obligatoires en matière de divulgation des entreprises et de gestion de la chaîne d'approvisionnement renforcent les réponses et l'engagement du secteur privé dans la lutte contre l'esclavage moderne, mais ne se prouvent encore s'ils sont efficaces.*

**Raison du score de confiance :** Un nombre limité d'études se rapportent à cette hypothèse, et une seule étude évalue réellement si les exigences obligatoires de divulgation des entreprises et de gestion de la chaîne d'approvisionnement sont efficaces pour lutter contre l'esclavage moderne. Un certain nombre d'études montrent que les exigences seules sont insuffisantes et qu'elles peuvent encourager un comportement symbolique, comme nous l'avons vu précédemment dans l'Hypothèse 3. Des recherches supplémentaires doivent être effectuées pour avoir un niveau de confiance plus élevé.

### Description

Les preuves étayant cette hypothèse montrent que les lois exigeant la divulgation d'informations par les entreprises et la gestion de la chaîne d'approvisionnement aident les entreprises à répondre à l'esclavage moderne dans leurs chaînes d'approvisionnement, mais que leur impact est limité. Les cadres de divulgation ne ciblant que les grandes entreprises et n'exigeant que certaines informations se sont avérés insuffisants.

Un certain nombre d'études soulignent la nécessité d'une législation qui garantisse que la divulgation et la transparence ne soient pas seulement symboliques, car seules les grandes entreprises qui s'inquiètent des atteintes à leur réputation semblent améliorer leur approche de la lutte contre l'esclavage moderne. Les mesures évaluées font généralement appel à des régimes de divulgation obligatoires ou volontaires ; d'après les données disponibles, les mesures volontaires sont moins efficaces et conduisent souvent à une divulgation inadéquate. Il a également été constaté que la faible surveillance de l'application des exigences en matière de divulgation contribuait à l'insuffisance des divulgations.

Les déclarations n'ont de poids que si les entreprises ont pris des mesures efficaces pour identifier, prévenir, atténuer et traiter les impacts de leurs activités commerciales sur les droits de l'homme.

Des recherches supplémentaires doivent être menées pour démontrer comment les exigences de divulgation des entreprises peuvent avoir un impact sur l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement. En outre, il faudra peut-être plus de temps pour évaluer les mesures qui sont actuellement en place.

### Force de la preuve

#### *Diversité*

Une grande partie des preuves utilisées pour soutenir cette hypothèse étaient des études secondaires, publiées pour la plupart dans des revues non évaluées par des pairs, et adoptant principalement des méthodes de recherche qualitative. Les publications étaient assez récentes et étaient rédigées soit par des universitaires, soit par des ONG. Il n'y a pas eu d'études gouvernementales ni de rapports/études d'organisations internationales.

#### *Taille*

Si certaines des études de ce groupe d'hypothèses étaient géographiquement globales, la majorité d'entre elles se concentraient sur une seule juridiction, et plus particulièrement sur le Royaume-Uni. D'autres études nationales ont porté sur l'Australie, le Brésil, la France et les États-Unis. La plupart des études étaient basées sur des études



de cas et des analyses de données provenant d'entreprises de différents secteurs, tandis que d'autres décrivaient des législations et des recommandations sans évaluer leur efficacité.

#### Qualité technique des preuves

La vaste majorité des preuves utilisées pour cette hypothèse étaient claires, adaptées au contexte, transparentes, valides, fiables et convaincantes. Cependant, alors que la plupart des preuves ont été jugées « appropriées au contexte », car leur contenu correspondait à l'affirmation testée, seules quelques-unes correspondaient réellement à l'hypothèse. En fait, certaines publications soutenaient même le contraire : que la divulgation et les rapports des entreprises n'étaient que symboliques et non efficaces dans la pratique, et que des mesures plus efficaces devaient être prises.

Base de connaissances
Business in the Community, <a href="#">An Opportunity to Build Back Better: The Responsible Business Tracker® 2019/20 Insights Report</a> (Londres : Business in the Community, 2020).
Justine Nolan et Gregory Bott, « <a href="#">Global supply chains and human rights: spotlight on forced labour and modern slavery practices</a> , » <i>Australian Journal of Human Rights</i> 24 (2018) : 44-69.
Katherine Leanne Christ, Kathyayini Kathy Rao et Roger Leonard Burritt, « <a href="#">Accounting for modern slavery: an analysis of Australian listed company disclosures</a> , » <i>Accounting, Auditing &amp; Accountability Journal</i> 32 (2019) : 836-865.
Marilyn Croser et William Meade, <a href="#">Who Made Our Uniforms? UK Public Sector Apparel Procurement: Ensuring Transparency and Respect for Human Rights</a> (Londres : CORE et l'International Corporate Accountability Roundtable, 2018).
Rachel N. Birkey, Ronald P. Guidry, Mohammad Azizul Islam et Dennis M. Patten, « <a href="#">Mandated Social Disclosure: An Analysis of the Response to the Californian Transparency in Supply Chains Act of 2010</a> , » <i>Journal of Business Ethics</i> 152 (2018) : 827-844.
Stephen John New, « <a href="#">Modern slavery and the supply chain: the limits of corporate social responsibility?</a> , » <i>Supply Chain Management</i> 20 (2015) : 697-707.
Yoon Jin Ma, Hyun-Hwa Lee et Kylie Goerlitz « <a href="#">Transparency of Global Apparel Supply Chains: Quantitative Analysis of Corporate Disclosures</a> , » <i>Corporate Social Responsibility and Environmental Management</i> 23 (2016) : 308-318.

#### Hypothèse 10 : confiance faible à moyenne

*Pour que l'engagement du secteur privé dans la lutte contre l'esclavage soit significatif, il est nécessaire de renforcer les dispositions relatives à la responsabilité des entreprises et/ou les sanctions ou incitations financières.*

**Raison du score de confiance :** Les preuves étaient limitées en termes de diversité, de taille et de qualité technique. Si la quantité des preuves de cette hypothèse reflète largement le fait que les dispositions relatives à la responsabilité des entreprises sont limitées à un petit nombre de pays, le manque de qualité technique et de diversité a affecté la confiance dans l'hypothèse. En ce qui concerne la diversité, l'absence de rapports ou d'évaluations de la part des gouvernements et le peu de preuves fournies par la société civile suggèrent que le tableau complet n'a pas été évalué. Plus important encore, aucun élément recueilli au cours de l'examen n'a permis d'évaluer l'efficacité des sanctions ou des incitations financières sur l'engagement du secteur privé au-delà de la déclaration. Néanmoins, des arguments crédibles ont été avancés pour expliquer pourquoi l'exigence de dispositions relatives



à la responsabilité des entreprises et/ou de pénalités ou d'incitations financières motiverait les activités de lutte contre l'esclavage au-delà des rapports sur la chaîne d'approvisionnement. Sur cette base, la confiance dans la véracité de cette hypothèse est évaluée comme faible à moyenne.

### **Description**

Avec les nouvelles réglementations visant à lutter contre l'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à rendre compte de leur engagement dans la lutte contre l'esclavage et à accroître la transparence de leurs chaînes d'approvisionnement. L'engagement croissant n'est toutefois que partiel parmi les entreprises.<sup>1</sup> Plusieurs études évaluant la conformité des entreprises à la législation en vigueur au Royaume-Uni et aux États-Unis ont relevé des niveaux de non-conformité importants, pouvant atteindre 50 % aux États-Unis<sup>2</sup> et 75 % au Royaume-Uni<sup>3</sup>. Le gouvernement britannique a conceptuellement introduit des « amendes illimitées » pour le manque de conformité et pour « pointer du doigt et couvrir de honte » les entreprises non conformes<sup>4</sup>, mais il y a eu peu de preuves de suivi.

Bien que cela n'établisse pas que la conformité s'améliorerait avec l'introduction de dispositions relatives à la responsabilité des entreprises et/ou de pénalités ou d'incitations financières, cela suggère que la non-conformité est probable sans elles.

En outre, l'engagement du secteur privé tend à ne devenir effectif (en règle générale) que lorsqu'une attention suffisante est portée aux pratiques d'esclavage moderne dans un secteur qui pourrait nuire à la réputation ou au secteur d'une entreprise. La responsabilisation apportée par les nouvelles réglementations est variable, et l'obligation minimale de rendre compte de toute action entreprise n'a pas été suffisante pour créer un changement substantiel.

Une responsabilité plus importante, avec un impact correspondant sur la réputation et la part de marché, peut être plus efficace pour faire évoluer les pratiques des entreprises. C'est notamment le cas dans les industries dont les chaînes d'approvisionnement sont plus complexes et dans lesquelles les pratiques d'esclavage moderne et de travail forcé sont plus ambigus.

### *Diversité*

Tous les éléments de preuve, à l'exception d'un seul, étaient des documents de discussion issus de revues académiques, l'exception provenant d'une ONG. Toutes les conclusions et analyses n'ont pas été prouvées, mais certaines ont fait des suggestions adéquates. La plupart étaient des études qualitatives secondaires utilisant des méthodes mixtes, ce qui rend difficile les tests de qualité et les comparaisons entre pays. Un élément de preuve a utilisé des données quantitatives, et un autre a recueilli quelques données qualitatives primaires. Une étude a été répétée deux fois. Les publications étaient toutes récentes, la plus ancienne datant de 2016. Il y avait un manque général de données quantitatives dans les preuves. Il n'y avait aucune source gouvernementale ou intergouvernementale. Il y avait un manque flagrant de diversité pour chaque aspect de la cible 8.7, la quasi-totalité des études se concentrant sur la traite des êtres humains et l'esclavage moderne. Un document se concentrait sur le travail forcé, tandis qu'aucun n'incluait le travail des enfants.

### *Taille*

La majorité des études se sont concentrées sur une seule juridiction, notamment l'Australie, l'Inde, la Malaisie, la Thaïlande, la Slovaquie, le Royaume-Uni et les États-Unis. Une étude s'est concentrée sur les trajets de la traite des êtres humains du Vietnam vers l'Europe, englobant la Belgique, la République tchèque, la France, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni et l'Ukraine. La plupart des études étaient basées sur des études de cas et des analyses de données provenant d'entreprises de différents secteurs, tandis que d'autres décrivaient des législations et des recommandations sans évaluer leur efficacité.

### *Qualité technique des preuves*

Certaines preuves ont affirmé que la déclaration volontaire seule ne fonctionnait pas, mais ne sont pas allées jusqu'à dire que des sanctions ou des incitations financières augmenteraient l'engagement du secteur privé dans



la lutte contre l'esclavage. Certains éléments suggèrent que les incitations amélioreraient l'engagement du secteur privé dans la lutte contre l'esclavage, mais là encore, l'hypothèse n'a pas été confirmée. Un document de travail a trouvé des résultats selon lesquels la législation augmenterait l'engagement, mais les résultats n'ont pas été prouvés. Un autre élément de preuve suggère une recommandation politique pour renforcer la loi britannique sur l'esclavage moderne, et deux autres documents ont discuté de l'idée de consumérisme éthique et du comportement des consommateurs.

Dans l'ensemble, les preuves comprennent quelques suggestions potentiellement importantes pour améliorer l'engagement du secteur privé dans la lutte contre l'esclavage, mais aucune n'a été suffisamment prouvée. Le groupe de travail n'a pas trouvé suffisamment de preuves pour étayer l'hypothèse.

Au niveau mondial, le paysage législatif offre peu de possibilités d'évaluer l'efficacité des mécanismes juridiques qui incitent les entreprises à s'engager dans la lutte contre l'esclavage. Lorsqu'une telle législation existe, par exemple en Australie, au Brésil, au Royaume-Uni et aux États-Unis, elle est relativement récente. En conséquence, les données sur les actions des entreprises résultant de ces mécanismes juridiques, par exemple les déclarations sur l'esclavage moderne, sont limitées. En outre, il existe moins d'exemples de législation assortie d'incitations ou de sanctions, autres que le risque touchant à la réputation. La lista suja du Brésil constitue une exception notable, les entreprises figurant sur cette liste ne pouvant bénéficier de prêts de l'État et de certains prêts privés.

Base de connaissances
Ben Middleton, Georgios A. Antonopoulos et Georgios Papanicolaou, « <a href="#">The Financial Investigation of Human Trafficking in the UK: Legal and Practical Perspective</a> , » <i>The Journal of Criminal Law</i> 83 (2019) : 284-293.
Debbie Beadle et Leah Davison, <a href="#">Precarious Journeys: Mapping Vulnerabilities of Victims of Trafficking from Vietnam to Europe</a> (Londres : Anti-Slavery International, ECPAT UK et Pacific Links Foundation, 2019).
James Sinclair, « <a href="#">Strategic Litigation as a Tool to Combat Modern Slavery</a> , » <i>Journal of Modern Slavery</i> 4 (2018) : 47-65.
Jennifer Gordon, « <a href="#">Regulating the Human Supply Chain</a> , » <i>Iowa Law Review</i> 102 (2017) : 445-504.
Justine Nolan et Gregory Bott, « <a href="#">Global supply chains and human rights: spotlight on forced labour and modern slavery practices</a> , » <i>Australian Journal of Human Rights</i> 24 (2018) : 44-69.
Nicole Fleury, « <a href="#">Offering a Carrot to Complement the Stick: Providing Positive Incentives in Public Procurement Frameworks to Combat Human Trafficking</a> , » <i>Public Contract Law Journal</i> 48 (2019) : 397-421.
Rutvica Andrijasevic et Tonia Novitz, « <a href="#">Supply Chains and Unfree Labor: Regulatory Failure in the Case of Samsung Electronics in Slovakia</a> , » <i>Journal of Human Trafficking</i> 6 (2020) : 195-208.
Vivek Soundararajan et Jill A. Brown, « <a href="#">Voluntary Governance Mechanisms in Global Supply Chains: Beyond CSR to a Stakeholder Utility Perspective</a> , » <i>Journal of Business Ethics</i> 134 (2016) : 83-102.
Yoon Jin Ma, Hyun-Hwa Lee et Kylie Goerlitz, « <a href="#">Transparency of Global Apparel Supply Chains: Quantitative Analysis of Corporate Disclosures</a> , » <i>Corporate Social Responsibility and Environmental Management</i> 23 (2016) : 308-318.

<sup>1</sup> Unité sur l'esclavage moderne, ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni, *examen indépendant de la loi de 2015 sur l'esclavage moderne : rapport final* (Royaume-Uni : ministère de l'Intérieur, 2019), [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/803406/Independent\\_review\\_of\\_the\\_Modern\\_Slavery\\_Act\\_-\\_final\\_report.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/803406/Independent_review_of_the_Modern_Slavery_Act_-_final_report.pdf)

<sup>2</sup> WikiRate et la Walk Free Initiative de la Minderoo Foundation, *Beyond Compliance: The Modern Slavery Act Research Project* (Perth : Minderoo Foundation, 2020, [https://cdn.walkfree.org/content/uploads/2020/10/06165743/Wikirates\\_WFF\\_MSA-Analysis\\_180917\\_Digital.pdf](https://cdn.walkfree.org/content/uploads/2020/10/06165743/Wikirates_WFF_MSA-Analysis_180917_Digital.pdf); Walk Free, WikiRate, l'Australian National University, et le Business & Human Rights Resource Centre, *Beyond compliance in the hotel sector: A review of UK Modern Slavery Act Statements* (Perth : Minderoo Foundation, 2019), [https://cdn.walkfree.org/content/uploads/2020/10/06163448/2632\\_MSA-statements.V8\\_FNL.pdf](https://cdn.walkfree.org/content/uploads/2020/10/06163448/2632_MSA-statements.V8_FNL.pdf). Dans leur évaluation de la conformité des





---

entreprises à la loi californienne sur la transparence des chaînes d'approvisionnement, Yoon Jin Ma, Hyun-Hwa Lee et Kylie Goerlitz ont constaté que sur les 204 détaillants et fabricants de vêtements des États-Unis évalués, moins de la moitié respectaient la loi. Yoon Jin Ma, Hyun-Hwa Lee et Kylie Goerlitz « Transparency of Global Apparel Supply Chains: Quantitative Analysis of Corporate Disclosures » *Corporate Social Responsibility and Environmental Management* 23, 5 (2016) <https://doi.org/10.1002/csr.1378>

3 Walk Free et WikiRate, en évaluant les déclarations d'esclavage moderne soumises par 418 entreprises ayant fait un rapport en vertu de la loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne, ont constaté que seulement 26 % des déclarations étaient conformes à la loi. WikiRate et la Walk Foundation *Beyond compliance: the modern slavery act research project* (Melbourne : Minderoo Foundation, 2018).

<https://wikirateproject.org/files/~6989/15756.pdf>. De même, le rapport 2019 de Walk Free, WikiRate, l'Australian National University et le Business & Human Rights Resource Centre, a évalué les déclarations d'esclavage moderne des entreprises du secteur hôtelier, et a constaté que seulement 25 % des déclarations répondaient aux exigences minimales. Walk Free, WikiRate, l'Australian National University et le Business & Human Rights Resource Centre, *Beyond compliance in the hotel sector: A review of UK Modern Slavery Act Statements* (Perth : Minderoo Foundation, 2019), [https://cdn.minderoo.com.au/content/uploads/2019/11/20161202/2632\\_MSA-statements.V8\\_FNL.pdf](https://cdn.minderoo.com.au/content/uploads/2019/11/20161202/2632_MSA-statements.V8_FNL.pdf).

4 Ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni. *Transparency in Supply Chains etc. A Practical Guide* (Londres : ministère de l'Intérieur du Royaume-Uni, 2017), [https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment\\_data/file/649906/Transparency\\_in\\_Supply\\_Chains\\_A\\_Practical\\_Guide\\_2017.pdf](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/649906/Transparency_in_Supply_Chains_A_Practical_Guide_2017.pdf)





DELTA87.ORG  
@DELTA87

767 THIRD AVENUE, SUITE 35B NEW YORK, NY 10017 États-Unis

